

Neuf prestations pour débiter, en attendant la remise de la déclaration d'impôt en ligne qui fait actuellement l'objet d'un essai

Les prestations disponibles au guichet virtuel vont évoluer avec le temps. Il y en aura neuf pour débiter, avec par exemple la demande de notification d'acompte et le contrôle de l'état de situation au Service des contributions, la possibilité de déplacer un rendez-vous d'expertise à l'Office des véhicules, la demande d'un permis de pêche ou de chasse à l'Office de l'environnement.

Ces prestations sont entièrement intégrées et automatisées. Il sera même possible de payer son permis de pêche ou de chasse directement en ligne en recourant à une carte de crédit. Mais pour les gros montants, il faudra passer par la transaction bancaire ou postale, opération qui de-



La Suisse ID s'insère dans l'ordinateur via une prise USB.

vrait être facilitée avec la Suisse ID. Celle-ci peut en effet servir à d'autres opérations, en particulier sur le site de la Poste ou sur Ticket Corner.

Ce premier catalogue de prestations est appelé à s'étoffer au fil du temps et permettra au citoyen d'effectuer une multitude de transactions en ligne.

Le guichet virtuel comprend un espace de communication sous forme de «chat» qui facilitera les contacts avec l'administration. Les services de l'administration pourront également notifier les utilisateurs de façon officielle, évitant ainsi l'envoi de courriers recommandés. Dans cette situation, l'utilisateur ouvrant son tableau de bord n'aura pas d'autre choix que de prendre connaissance de la notification. Et si l'administré n'ouvre pas son guichet virtuel? Après dix jours, la notification partira sous forme de

courrier recommandé postal, selon la méthode classique. Après huit jours d'attente à la Poste, la règle précise que le destinataire est censé en avoir pris connaissance et la notification prend effet, même si l'intéressé n'a pas retiré son courrier recommandé.

La déclaration d'impôt aussi concernée

La remise de la déclaration d'impôt en ligne est évidemment un thème attendu. Un essai est en cours. Actuellement, 65% des déclarations sont remplies via le logiciel Jura Tax, a relevé hier Pierre-Arnauld Fuego, chef du Service des contributions. On s'attend à ce que ces personnes réagissent rapidement une fois le

nouveau produit en place. L'utilisateur pourra en tout temps consulter tous ses documents fiscaux, modifier ses acomptes, etc. On compte 550 demandes de délais au fisc et 4400 demandes d'adaptation des acomptes par année: Suisse ID pourrait alléger la tâche. Attention: tout cela sera contrôlé, on ne pourra pas ramener ses acomptes à zéro comme on veut.

Et plus tard, l'accès au guichet virtuel sécurisé du canton pourra peut-être même se faire via une tablette numérique, a souligné Matthieu Lachat. De quoi permettre à l'intéressé de commander, régler et télécharger sur le champ un permis de pêche sur son Ipad, les pieds dans l'eau pour ainsi dire. Musique d'avenir. **GM**